ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu de l'Epicerie et Buvette; mêmé 3 Coach Engineer.

American Brewing Co. vs Frank Sacco.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 68,602—Sur vente d'un ordre de vente daté le 19 novembre 1902, à moi délivré par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, aux lieux ci après désignés, le VENDREDI, 21 novembre 1902, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux à l'enseigneure des rues Clairborne et Ursulines—

Le comptoir et les installations, etc., de l'épicerie et buvette dans ladite lieux d'après l'inventaire enregistré; ensuit un "Coach Engineer".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. S. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Branch K. Miller, avocat pour la plaignante.
18 oct—18 21 24 31—nov 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Magnifique Propriété-Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Portant le numéro municipal 4323 rue Chestnut, entre l'avenue Napoléon et la rue Berlin.

Canal Bank vs John C. Herter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,606—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier District de cette ville, le VENDREDI, 28 novembre 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre mesurant trente deux pieds de face sur la rue Chestnut sur cent vingt cinq pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles étant bornée sur le côté vers l'avenue Napoléon par la propriété vendue à la Louisiana Land Company Limited par John C Herter, et ayant par la propriété appartenant antérieurement audit John C. Herter et plus tard vendue par lui à D. A. Outlaw, ladite propriété ci-dessus décrite fut laissée ouverte par et comprise dans l'hypothèque accordée par ledit John C. Herter par acte passé pardevant A. G. Le Pine, notaire le 22 mars 1897, le tout étant plus complètement démontré par des copies certifiées faites de l'hypothèque du 22 mars 1897 par John C. Herter à la Banque du Canal pardevant A. G. Le Pine notaire et ayant de la vente par John C. Herter à la Louisiana Land Company Limited le 19 août 1897 par acte pardevant Edward Rightor, notaire, et du plan d'Edgar Pilié, voyer, du 28 mars 1902, le tout annexé au writ dans l'affaire ci-dessus et y étant partie ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. S. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Branch K. Miller, avocat pour la plaignante.
18 oct—18 21 24 31—nov 7 14 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louis Dubos.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,107—Division A—Attendu que E. P. Cleary a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Dubos, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi ledit E. P. Cleary n'aurait pas l'administration de la propriété humaine ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt non-divisé dans ces portions de terre dans le 2me District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Rocheblave, Hôpital, Tonti et Ursulines, composées de:

(a) Une certaine portion de terre mesurant 33' de face à la rue Rocheblave sur 96' de profondeur, plus ou moins.

(b) Une autre portion de terre y attenant mesurant 16 pieds de face à la rue Rocheblave sur 96 pieds 10 pouces 9 lignes de profondeur.

La moitié de l'intérêt est évaluée à $[illegible].

(Signé) THOMAS CONNELL,
Greffier.

20oct—1F

Succession de Isidore Sessler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,387, Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Isaac Lowengardt et Gabriel A. Sessler, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

20 nov—20 24 29

Succession de John C. Murray et Agnes Murray, femme décédée de Wm J. Watch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 68,542—Division C—Attendu que John M. Murray a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John C. Murray, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi ledit E. P. Cleary n'aurait pas l'administration de la propriété humaine ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt non-divisé dans ces portions de terre dans le 2me District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Rocheblave, Hôpital, Tonti et Ursulines, composées de:

(a) Une certaine portion de terre mesurant 33' de face à la rue Rocheblave sur 96' de profondeur, plus ou moins.

(b) Une autre portion de terre y attenant mesurant 16 pieds de face à la rue Rocheblave sur 96 pieds 10 pouces 9 lignes de profondeur.

La moitié de l'intérêt est évaluée à $[illegible].

(Signé) THOMAS CONNELL,
Greffier.

20oct—1F

Succession de Amron H. Hinds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 68,858—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Helen E. Putnam, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier Merrick et Louis et Philip Gensler, Jr, avocats.

19 nov—19 23 29

Succession de Mme York A. Woodward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,850 — Division C — Attendu que Peter G. Riddell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme York A. Woodward, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Dinkelspiel & Hart, avocats pour P. G. Riddell. 19 nov—19 23 28

Succession de Mme Louise Roth, femme de William Larter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,459—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Larter, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Humbert & Dunras, avocats. 19 nov—19 23 28

Succession de Bartolo Ferrara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 67,276—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats. 19 nov—19 23 28

Succession de Edward Stoecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 68,473—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 19nov—19 23 28

Succession de Mme Ernest Marxen

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 68,436—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Ernest Marxen, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

18 nov—13 16 21

Succession de Johanna O'Leary.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,006—Division A—Attendu que Fredericka Bagelka, veuve de William Bruns, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Johanna O'Leary, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. —Bernard Bruenn, avocat.

14 nov—14 18 23

Succession de Wm Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65,709—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par F. C. Tobelman et Magdalena Landwhere, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'attribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

11 nov—11 15 20

AVIS AUX CREANCIERS.

Immanuel Presbyterian Church, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,739—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Duncan Jones, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Buck, Walshe & Buck, avocats. 19 nov—19 23 28

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Résidence en briques à deux étages, No 1416 rue Poydras, entre les rues Liberté et Howard.

Joseph Sendfidi vs la succession de Joséphine Sendfidi.

No 68,762 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 9 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 31 octobre 1902 et signé le 7 novembre 1902, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'îlot borné par les rues Rod, Poydras, Howard, Lafayette et Liberté, désigné par la lettre E sur un plan par E Reisenstein, le 18 mars 1866, déposé en l'étude de Joseph Cohn, sandes notaire, et mesurant 17 pieds 11 pouces et 7 1/2 lignes de face à la rue Poydras sur 105 pieds de profondeur, ensemble avec l'usage d'une allée de 3 pieds de largeur dans le fond dudit lot, en commun avec ceui-ci et d'autres.

Les améliorations sont désignées par le No 1416 rue Poydras, et consistent en une maison en briques à deux étages, contenant vestibules, 10 chambres, hydrant, etc.

Dans un voisinage où les propriétés augmentent en valeur et un placement payant.

Se louant $32 par mois.

Conditions—1/3 en plus comptant, le balance en billets à 1 et 2 ans, garantie par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles et coutumières, les honoraires d'avocat, l'assurance, etc, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Walter L. Guinan, notaire, au frais du acquéreur.

8 nov—8 9 13 23 30—déc 7 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Rémunératifs double et simple,

ET LOTS POUR RATIR.

Le Joli Cottage Double 2762 et 2764 avenue Cleveland, à l'encoignure de la rue White.

Le Bon Cottage Simple 214 rue White entre l'avenue Cleveland et la rue Palmyre.

Deux lots pour bâtir, avenue Cleveland et rue White (lict des rues Palmyre et Broad).

Succession de Mme Adeline C. Banna.

No 66,400 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur— Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, 20 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 octobre 1902, de l'Hon Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour par l'Hon. John St Paul, juge de ladite cour, Division C, absent en congé, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlot No 37, borné par l'avenue Cleveland les rues Broad, White et Palmyre, laquelle portion de terre fait partie du lot 17, et laquelle est désignée par la lettre "A" sur un plan par D. M. Brennan, député-voyer de ville, daté le 25 août 1897, une copie duquel plan est annexé à un inventaire de la succession de Lawrence Bunnes, fait pardevant Charles D. Upton, notaire, le 25 août 1897 et lequel mesure, d'après ledit plan, 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur de 86 pieds 3 pouces et forme l'encoignure des rues Cleveland et White. Lesdites bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 2762 et 2764 avenue Cleveland et comprennent un cottage double en bon, contenant 5 chambres d'un côté, 3 chambres de l'autre côté, citerne, hangar, etc.

2° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlot 37 borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, mesurant 28 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue White sur 30 pieds de profondeur, désigné sur ledit plan de D. M. Brennan, député voyer de ville, comme lot "B" laquelle dite portion de terre formait autrefois une partie du lot 17, ledit lot 17 mesurant original ement 30 pieds de face sur la rue Gesquet sur 124 pieds 10 pouces 2 lignes de profondeur. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 214 rue White et comprennent un cottage simple en bois contenant 2 chambres, citerne, hangar, etc.

3° Un certain lot de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet 37, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 18 et mesurant 25 pieds de face à la rue White sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et lequel est contigu au fond des lots 15, 16 et 17, le tout d'après un plan de C. A. Hedin, architecte, déposé en l'étude de Michael Gernon, ancien notaire.

4° Un certain lot de terre dans l'îlet No 37, dans le premier district de cette ville, borné par l'avenue Cleveland, les rues Broad, White et Palmyre, désigné par le No 16 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, annexé à un acte pardevant M Gernon, ancien notaire, et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 124 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer et payer toutes les taxes de 1902 adossées et en plus de son enchère et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G Spinnaden, notaire—pourvu que l'acquéreur ait l'option, s'il est déclaré au moment de l'adjudication de payer un tiers ou plus comptant et la balance du prix en deux paiements égaux représentés par des billets à recevoir souscrit par l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé payable en 1 et 2 ans respectivement de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement, au taux de 7 pour cent par an de ladite date jusqu'au paiement; l'acquéreur s'obligeant à payer 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de cela et devant conserver la propriété assurée et transférer la police d'assurance au porteur dudit billet en bilan jusqu'au paiement final l'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénando, toutes les clauses usuelles de sécurité et le paiement desdits billets et l'intérêt, aussi bien que les honoraires d'avocats, frais primes d'assurances, etc., devant être garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

Carroll & Carroll, avocats.

19 oct—19 26—nov 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Demeure désirable à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio entre les rues Carondelet et Baronne.

Succession de Maria Colden.

No 78,686 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — JEUDI, 4 décembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 octobre 1902 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence à deux étages en briques et en bois, 1738 rue Clio, contenant 9 chambres, hangar, citerne, etc., et plus loin décrite comme un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Baronne, Carondelet et Erato, mesurant 26 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 93 pieds plus ou moins entre lignes parallèles, aboutissant en partie sur une allée dans le fond dudit lot.

Près de tous agréments et à une marche facile du centre des affaires. Toutes les taxes sur la propriété sont payées jusqu'au 1er janvier 1903.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance du prix en un et deux ans, représentée par des billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication. L'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité, en plus de l'hypothèque et privilège de vendeur pour garantir le paiement des billets; dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant J. M. Quintero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 nov—2 9 16 23 30—déc 4

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

ILET DE TERRE DE GRANDE VALEUR.

Dans le Septième District. Attention spéculateurs et chercheurs de demeures. Terrain élevé et beaucoup de remblai. Pour être vendu en bloc ou divisé en lots à la convenance des acquéreurs. Dans l'affaire de la succession de Alfred Barnes.

No 68,898 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, le 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre daté et signé le 24 octobre 1902 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisi n E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un ilet de terre dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, ilet No 123 borné par les rues Lowerline, Neuvième (maintenant Sycamore), Adams et Napoléon (maintenant Myrtle), et mesurant deux cent soixante et un pieds un pouce et deux lignes de façade à la rue Sycamore et deux cent soixante pieds quatre pouces sur la rue Myrtle sur environ trois cent vingt pieds de façade sur chacune des rues Adams et Lowerline, avec l'exception d'une portion commençant à une distance de cent vingt pieds six pouces et cinq lignes de l'encoignure des rues Adams et Sycamore et mesurant trente et un pieds un pouce et six lignes sur la rue Adams par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds avec toute la boue et excavation du canal de rue Lowerline.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèques et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour renforcer la collection des billets; les améliorations devront être conservées assurées et les polices transférées au porteur en portant des billets et assumant les taxes dues et exigibles en 1902 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Westfie, notaire, aux frais des acquéreurs.

McCloskey & Beecher, avocats.

9 nov—9 16 23 30 — déc 7 11

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable Résidence Double,

No 2602 Rue St Louis, coin Dorgenois.

Succession de Augustin François.

No 66,450—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 16 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé le 7 novembre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

La résidence double en bois, No 2602 rue St Louis, à l'encoignure de la rue Dorgenois, contenant 6 chambres, etc., plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Deuxième District de cette ville, désigné par le No 26 de l'ilet No 68, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois et la promenade Carondelet ou la rue St Louis, sur un plan de F. A. Tourné, daté le 15 mars 1864, déposé en l'étude de Antoine Dorlocourt, notaire, comme plan No 74, lequel lot mesurant 30 pieds de face à la promenade Carondelet (rue St Louis) sur 102 pieds de profondeur et façade sur la rue Dorgenois, desquelles deux rues ledit lot forme l'encoignure.

La rue St Louis est asphaltée et la propriété fait face au canal du vieux Bassin.

Conditions—comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 20 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Antoine Dorlocourt, notaire aux frais de l'acquéreur.

9 nov—9 16 23 30—déc 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Résidence en briques à deux étages centralement situé,

No 409 rue Bourbon, entre les rues St Louis et Conti.

Succession de Mme Kate Wilson.

No 68,679—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 2 décembre 1902 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé le 31 octobre 1902, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur ci après décrite à savoir:

Le magasin et résidence centralement situé à deux étages en briques couvert en ardoises No 409 rue Bourbon, avec une grande arrière cour et une bâtisse détachée dans le fond, à deux étages, plus complètement décrits comme suit: un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, étant le lot No 2 de l'ilet No 70 borné par les rues Bourbon, Dauphine, St Louis et Conti et mesure en mesure française 19 pieds 5 pouces de face à la rue Bourbon sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, etc., y appartenant, désigné par le No 409 rue Bourbon. Etant à une distance de marche facile du centre commercial de la ville, cette propriété de choix devrait attirer l'attention de ceux qui cherchent un placement sûr et rémunérateur.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en billets de crédit à un an, de l'acquéreur, spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; la police d'assurance devant être transférée et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 de façon à lier la vente.

L'acte de vente pardevant Antoine Dorlocourt, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.

1er nov—1er 8 9 16 23 30—déc 2

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.

Je certifie par le présent, que le 28me jour d'octobre 1902, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme May Morton, femme de H. C Price, vs Hans C. Price, son mari—No 68,168, Division C.

Sur motion de John C. Davey, Jr., Esq., avocat pour la plaignante, et produisant les preuves nécessaires de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur et contre le défendeur et pour les raisons oralement assignées en court ouverte, ce jour;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut entré dans cette affaire le 17me jour d'octobre 1902 soit confirmé et fait final et que la plaignante, Mme May Morton, femme de Hans C. Price, ait jugement contre le défendeur, Hans C. Price, son mari, décrétant une séparation de propriété entre eux; tous les frais de ces procédures devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu et lu en pleine cour le 28 octobre 1902.

Jugement signé en pleine cour, le 5 novembre 1902.

Signé: JOHN ST. PAUL,
Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 5me jour de novembre en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent deux.

L. W. GUNTHER, Député-Greffier.

7 nov—7 21—déc 6

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

3339 RUE CONSTANCE

Cottages Doubles Rémunératifs,

3347 et 3349 rue Constance, à l'encoignure de la rue Toledano et 1011 et 1013 rue Toledano.

Succession de Mlle Mary O'Connell.

No 67,828.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.— Bureau 128 rue Carondelet. JEUDI, le 11 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 16 octobre 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite Cour, Division D, absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois à un étage, No 3339 rue Constance, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Louvet, Philip et Prytanée, retiré de la banquette, sous une jolie barrière en fer contenant galeries, vestibule, huit chambres, bains, cellier, hangar, citerne, etc. La maison est construite hors des lignes de lot et a une grande cour sur le côté intérieur. Il est gentiment meublé. Le lot de terre est désigné par le No 32 sur un devis du même lot et l'autre lot par J. A. D'Hémécourt, député voyer, le 17 mai 1897, annexé pour référence à un acte pardevant A. Marxan, ancien notaire, le 27 juin 1887, lequel ditlot mesurant 30 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur 189 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est désirable et comme sujet de rée dessus en placement et est dans un des plus jolis voisinages de cette section de la ville, à proximité de tous les agréments désirables.

2° Le bon construit et rémunératif cottage double en bois à un étage faisant l'encoignure, Nos 3347 et 3349 rue Constance, à l'encoignure nord-ouest de la rue Toledano, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Toledano et Prytanée, contenant de chaque côté quatre chambres, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre A, sur un devis d'arpentage le 1er nov. 1902, par Edgar Pilié, voyer, et mesurant d'après ledit devis 31 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Constance sur 55 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur et façade sur la rue Toledano, 55 pieds 7 pouces et 5 lignes de profondeur sur 1 ligne de côté vers la rue Pleasant, et 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de largeur sur la ligne du fond. Ledit lot formant l'encoignure des rues Constance et Toledano. La propriété est en bon état, présente une attrayante apparence et elle est d'un placement rémunératif.

3° Le joli cottage rémunératif double en bois à un étage Nos 1011 et 1013 rue Toledano, dans le même dist ict et ilet et contigu dans le fond à la propriété ci-dessus décrite, contenant de chaque côté trois chambres, hangar, citerne, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le devis ci-dessus mentionné par Edgar Pilié et mesurant d'après ledit devis 31 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano, sur 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Constance, contigu au lot A ci-dessus mentionné, et 27 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Magazine et 61 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond. Un placement rémunératif et qui prouvera lucratif.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets garantis par hypothèque et lien de vendeur portant sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour renforcer la collection des billets; les améliorations devront être conservées assurées et les polices transférées au porteur en portant des billets et assumant les taxes dues et exigibles en 1902 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. J. Westfie, notaire, aux frais des acquéreurs.

McCloskey & Beecher, avocats.

9 nov—9 16 23 30 — déc 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Wm G. King vs Percy Saint.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 4 décembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 21 octobre 1902 et signé le 27 octobre 1902, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A. (Dossier No 68,719), la Wm G. King vs Percy Saint; il sera vendu à l'enchère publique:

Trois lots de terre dans l'ilet No 112 (Barthevi lot), étant les lots 9, 10 et 11 dudit ilet, borné par les rues Victor, Léonce et Calhoun et la ligne de la propriété Foucher mesurant 90 pieds de face à la rue Calhoun sur 120 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire. Un dépôt de 10 0/0 est requis.

2 nov—2 9 16 23—déc 4

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le Joli Cottage Double,

825 et 827 rue Quatrième,

Entre les rues Laurel et Annonciation,

Contenant 4 Chambres de chaque côté, Citernes, Hangars, Allées Pavées.

Retiré de la rue. Joli voisinage, ayant tous les agréments désirables.

Succession de Bridgit O Connor, veuve de Dennis Heffernan.

No 68,763, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 25 novembre 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur — Bureau, 634 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 22 octobre 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot et les améliorations situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Laurel, Troisième et Jersey (maintenant Annonciation) et désigné par le Numéro 5 sur un plan fait par F. Joseph Rothaas, le 14me jour d'août 1850, mesurant vingt-neuf pieds (29') deux (2") pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent deux (102') pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Watt Duffy, notaire.

26 oct—26—nov 2 9 16 23 25

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frêt non réclamé.

Marchands, attention.

VENDREDI, le 21 novembre 1902, à 11 heures A. M., le procédera de vendre à l'enchère publique, conformément à l'acte 124 de la session de 1890 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, autorisant la vente par les "Common Carriers" de tout frêt non réclamé et régularisant la disposition des produits, etc., au dépôt de frêt de la compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central sur la Levée, à la tête de la rue Calliope, pour le compte de qui cela peut concerner, les suivants, à savoir:

1. Grand lot de tonnellerie, 20 cells consistant de paquets, rouleaux, petits barils de boulons, balances Fairbanks, poulies et paquets contenant plusieurs articles trop nombreux pour être mentionnés, d'après l'inventaire enregistré dans notre bureau.

Conditions—Comptant, sans limite.

W. H. HITZPATRICK,
Encanteur,
Bureau 824 rue Commune.

12 nov—12 16 21

VENTES A L'ENCAN

Paul & Gurley.